

La Rotte

Limérot 22
1^{er} de juin 2018

Le journal de l'atelier gallo du Foyer de La Perrière
<http://maisonderetraiteheric.fr/animations/ateliers-de-gallo/>

~ Métr-articl ~ Contes gallo pour toutes lés orayes

Le père Malecot de Guéméné, le bûcheron de Saint-Aubin-des-Châteaux, Jan, Jélien et Zidore, les trois fils du vieux paysans, *la grole et le r'nard, le beurtaud*, autant de personnages et d'animaux pittoresques qu'Yves Bourdaud est venu incarner pour nous le quatre mai dernier. Une *raissée pour toutes lés orayes*, agrémentée d'airs de guimbarde et d'accordéon diatonique.



Yves Bourdaud

Photo : Henri Couroussé

Aneu, nous souhaitons ben le bonjour à Lucie qui a co-animé pour la première fois l'atelier de gallo. Après avoir écouté *l'istouere du rouai des ouéziaos*, nous nous sommes interrogés, c'est le cas de le dire, sur les formes interrogatives du gallo. Puis, nous avons devizeu un p'tit, à l'aide d'une conversation imaginaire. Nous avons poursuivi ensuite notre évocation des métiers anciens, avec cette fois la mise à l'honneur de la tailleuse et du bouilleur ambulant.

Nous avons bien sûr conclu la séance avec la coutumière bouète à mots.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.



Comment forme-t-on des questions en gallo ?

Pour former de façon très simple, des questions en gallo, il suffit de rajouter après le verbe, le petit mot "TI".

Ainsi, la phrase
Tu parles bien le gallo.

Tu caozes ben le galo.

Donnera sous la forme interrogative :

Parles-tu bien le gallo ?

Tu caozes ti ben le galo ?

A vous de jouer (réponse à la fin de la Rotte). Traduisez :

1 - Comment ça va ?

2 - Aimes-tu bien aller au cinéma ?

3 - Aimes-tu les histoires du conteur ?

4 - Fais-tu la cuisine ?

5 - As-tu une voiture ?

6 - Joue-t-il de l'accordéon celui-là ?

7 - A-t-elle des enfants ?

8 - Fait-il beau aujourd'hui ?

8 - Puis-je t'embrasser ?

Le même petit mot "TI" sert aussi à créer des phrases exclamatives. La différence porte sur l'intonation donnée. Exemple :

Qu'est-ce que tu parles bien le gallo !

Tu caozes ti ben le galo !

Pour les questions portant sur des personnes ou des objets, on dira :

Qui est-ce ?

Qhi q'c'ét ti ?

Qu'est-ce que c'est ?

Qhé q'c'ét ti ? / Qhé q'c'ét q'ça ?

Exemples de phrases interrogatives :

C'est quoi cette boîte ?

Qhé q'c'ét qe c'te bouéte-la ?

Qui c'est celui-là ?

Qhi q'c'ét sti-la ?

De même :

Qu'est-ce que tu bricoles ?

Qhéq'tu bouines ?

Qu'est-ce que tu dis ?

Qhéq'tu dis ?

Pourquoi faire ?

Pourcaï fère ?

Pour toutes ces formes, il est souvent possible d'intégrer la particule "TI" et/ou "DON" pour insister :

Qui c'est celui-là ?

Qhi q'c'ét sti-la ? / Qhi q'c'ét ti sti-la ? / Qhi q'c'ét don sti-la ? / Qhi q'c'ét ti don sti-la ?

Qu'est-ce que tu bricoles ?

Qhéq'tu bouines / Qhé q'c'ét ti q'tu bouines ? / Qhé q'c'ét ti don q'tu bouines ?

Où suis-je ?

Oyou q'je ses ? / Oyou qe je ses ti ? / Oyou qe je ses ti don ?

Cet apprentissage est tiré de l'ouvrage "Le galo qui q'c'ét don ?" - d'Anne-Marie Pelhate, illustré par Degast', aux éditions Le temps éditeur.



Fezerie

Au programme du jour une *fezerie* ayant pour objet de nous faire *devizeu un p'ti en galo. Eune caozerie entere a et b à aranjeu à sa saoce.*

a - Salut ! Comment qe c'ét aneu ?

b - *Vra ben e tai, ça joue ti ?*

a - Dam vèr, je ses benéze

b - *Tu veûs ti baire qheugechose ?*

a - Vér, eune bolée d'cite.



Les disous

Au fil des conversations, nous avons cueilli quelques mots, surgissant des mémoires, que nous nous sommes empressés de collecter.

Aneu [anø] : *adv.* Aujourd'hui.

Benéze [bønez] : *adj.* Content, heureux, joyeux, satisfait.

Béw / biao [bew / biao] : *adj.* Beau. On utilise béw à Héric et ses environs.

Busser [busø] : *v. tr.* Meutrir, taler un fruit. *J'n'en veux pouint de ta ponme, el ét toute busseu.* Je ne veux pas de ta pomme, elle est toute talée.

Cosse [kɔs] : *n. f.* Petite meule de foin faite dans le pré en attendant la mise en mulon.

Etre par-dessous [ɛt paʁ dəsu] : *exp.* Dépendre de, être subordonné à. *El ét par-dessous le département.* Elle est employée par le département.

Goutte [gut] : *n. f.* Eau-de-vie.

Mulon [mylɔ] : *n. m.* Forme régionale de meulon. Grosse meule de foin stocké définitivement avant sa consommation. Expr. *Chargeu une chartée de foin à haut mulon* = Charger une charrette de foin plus que la hauteur normale.

Rebaptiser [ʁəbatizø] : *v. tr.* Couper l'eau-de-vie avec de l'eau pour en diminuer le degré alcoolique.

Sarreau [sɑʁew] : *n. m.* Blouse d'écolier.

Sti-ci [stisi] : *pron. dém.* Celui-ci.

Sti-la [stila] : *pron. dém.* Celui-là.



Les métiers d'aotfai

Nous reprenons notre évocation des métiers d'autrefois au gré des souvenirs des participants. L'occasion aussi de collecter quelques termes gallos

La tailleuse

La tailleuse intervenait principalement à domicile. Elle confectionnait les habits de semaine et de travail ; les sarreaux des enfants, les chemises d'homme, les blouses, etc.

Elle transformait les costumes d'hommes, les retournait, les retailait pour les enfants.

Les habits du dimanche étaient plutôt commandés chez le tailleur qui tenait boutique dans le bourg.

Le bouilleur de cru

Le panache blanc de la machine et les arômes alcoolisés révélaient l'installation de l'alambic. Avant la guerre 39-45, il était tiré par des chevaux et transporté d'une ferme à l'autre par des chemins peu praticables, principalement en morte saison.

La loi considère comme **bouilleurs de cru**, les propriétaires d'arbres fruitiers, les fermiers (possédant un bail enregistré), les métayers, ainsi que les vigneronniers qui distillent, (ou font distiller), les fruits ou produits dérivés provenant exclusivement de leur récolte. La commercialisation des alcools obtenus n'est pas autorisée.

A ne pas confondre avec le **bouilleur ambulant** qui est une profession. Ce dernier assure la transformation des fruits (ou vin, cidre, poiré...) en alcool, grâce à son alambic.



La Vigne en Bourgogne. - 10. - Les Bouilleurs de cru. - La Distillation des Marcs. - L. V., édit.

Cliché Monot

Photo : <https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/6653072#0>

Le "privilège" a été institué par Napoléon en 1806. Il permettait à chaque récoltant de faire distiller 10 litres d'alcool pur (100°) par an, en étant exonéré de taxe. Cette quantité de 1000° autorisés, équivaut à 20 l d'eau-de-vie à 50° ou 14 l à 70°. En France, depuis la campagne de distillation de 1959-1960, ce privilège n'est plus transmissible par héritage et s'éteindra donc au décès des derniers détenteurs. Depuis 2008, les bouilleurs de cru ne bénéficiant pas du privilège sont taxés à 50 % sur les dix premiers litres d'alcool pur et ensuite à 100 %.

A Héric, un bouilleur ambulancier installait son alambic dans la cale de Bout-de-bois jusque dans les années 60. Situé dans le bief du canal de Nantes à Brest, entre Le Pas d'Héric et la Remaudais, cet endroit était propice, car la distillation nécessitait la proximité d'un point d'eau.

Les bouilleurs de cru apportaient la matière première à distiller, constituée de surplus d'alcool et de fonds de barriques de vin ou de cidre. Ils fournissaient aussi le bois nécessaire au chauffage de l'alambic. La goutte (l'eau-de-vie) dépassant les 50° souhaités était "rebaptisée", c'est-à-dire coupée avec de l'eau pour en atténuer le degré alcoolique.

S'il voulait pouvoir repartir en toute tranquillité avec ses bouteilles dans son panier rempli de paille ou sa bonbonne, le bouilleur de cru devait s'être acquitté de l'impôt - l'acquit - dans un bureau de tabac. Cette activité était extrêmement contrôlée. Les fraudes probablement nombreuses, faisaient l'objet de bien des récits alimentant les veillées.

La bouéte à mots

L'exercice consiste à tirer un mot, au hasard, pour en trouver la définition et, si possible, une phrase d'illustration :

Charroyer [ʃaʁwaje] : *v. tr.* Transporter sur des charrettes, des chariots, etc. *J'è mon fumieu à chârroyeu pour l'épende.* J'ai mon tas de fumier à transporter pour l'épendre.

Châruer [ʃaʁye] : *v. tr.* Labourer. *Asteur pour charruer, ils ont dix ou vingt socs su la charrue.* Désormais, pour labourer on dispose de dix ou vingt socs sur la charrue.

En avai son fait [ã avaj sɔ̃ fɔj] : *exp.* En avoir assez. *J'en è mon feui de toutes ces fourcheui de foin à brasseu.* J'en ai assez de toutes ces fourchées de foin à déplacer.

Goulée [gule] : *n. f.* Contenu de la bouche. *Manger à grandes goulées* = Manger gloutonnement. *Quelle gouleui que tu prends quand tu manges !* Comme tu prends de grandes bouchées quand tu manges !

Indigne [ẽdij] : *adj.* Mal tenu, sale, pas présentable, délabré. *Dam ! Tu vas alleu te nettoyeu la goule t'es indignes.* Tu vas allez te laver le visage tu n'es pas présentable. *Les écuries sont indignes, faudreut tout r'faire à neu.* Les écuries sont délabrées, il faudrait tout refaire à neuf.

Réponses :

- 1 - Ça rouelle ti ?
- 2 - T'emes ti ben aler ao cinema ?
- 3 - T'emes ti les histoère du contou ?
- 4 - Tu fes ti la qhuizine ?
- 5 - T'as ti eune chârte ?
- 6 - I sone ti de la bouèze sti-la ?
- 7 - El a ti des garsâilles ?
- 8 - I fèt ti béo aneu ?
- 9 - Je peux ti te bijer ?



Dessin de Degast' - Illustration du livre "Le galo qui q'c'êt don ?"



A la perchaine

Nous vous donnons rendez-vous

**Courant juillet,
à une date qui sera
précisée ultérieurement.**

Lucie Pineau & Henri Couroussé

**La Rotte, le journal de l'atelier
gallo du Foyer de La Perrière**

Rédacteurs en chef : Marie-Joseph E., Marie-Joseph C., Maria, Jacqueline, Jeannine, Marguerite, Marie-Thérèse B., Marie-Thérèse L., Berthe, Marie-Anne, Gérard, Nicole.

Remerciements : Anne-Marie Pelhate, pour sa devizée et son ouvrage "Le galo qui q'c'êt don ?" Degast' pour son illustration, Arthur Maillard pour son ouvrage "Le PARLER du PAYS de BOUVRON", Régis Auffray, pour son ouvrage "Le Petit Matao". Maurice Langlois, pour son livre "Les gestes de la terre".

Siège social : EHPAD LA PERRIÈRE, 7 Rue de la Perrière, 44810 HÉRIC.